



**Aquitaine  
Limousin  
Poitou-Charentes**

**onisep**

Académie de **Bordeaux**

# AQUIL'INFO

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP

**AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES - Académie de BORDEAUX**

N°103 - Mars 2016

## SOMMAIRE

### ZOOM SUR...

Le nouveau site régional de l'Onisep ..... 1

### FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Écoles d'ostéopathie : agréments renouvelés ..... 2
- Aide à l'orientation pour les études de kiné ..... 2
- Agrorientation ..... 2
- Quoi de neuf diplôme ? ..... 3

### MÉTIERS / EMPLOI

- La nouvelle liste des métiers d'art ..... 5

### REPÈRES

- L'apprentissage au 31 décembre 2014 ..... 2
- Diplôme national du brevet 2015 : à partir de 11/20 de moyenne au contrôle continu, la quasi-totalité des candidats réussit aussi l'examen ..... 3
- Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur de 2015 à 2024 ..... 4
- Filles et garçons sur le chemin de l'égalité 2016 ..... 5
- Un tiers des étudiants a suivi un stage en 2013-2014 ..... 6

### EUROPE / INTERNATIONAL

- Chiffres clés de la mobilité internationale ..... 5

### MIXITÉ / ÉGALITÉ

- Nouvelle rubrique Égalité Filles-garçons sur Onisep.fr ..... 6

### TICE

- Plateforme en ligne pour lutter contre l'illettrisme ..... 7

### ONISEP INFOS

- Publications nationales ..... 3, 4, 6
- Publications régionales ..... 7

### CIJA

- Les formations et diplômes du secourisme ..... 8



## ZOOM SUR...

# Le nouveau site régional de l'Onisep

Vous l'avez sans doute remarqué, le site régional de l'Onisep a changé. Cette nouvelle présentation plus ergonomique et plus attrayante visuellement, vous permet d'accéder à toutes les rubriques dès la page d'accueil et de voir en un coup d'œil leur contenu. Cette arborescence simplifiée vous permet d'accéder à l'information en 3 clics maximum.



La page d'accueil est organisée autour de 8 rubriques principales facilement identifiables :

- Carrousel des nouveautés/actus
- Publications de la région
- Agenda de l'orientation
- Se former dans ma région
- Équipes éducatives
- Handicap
- Mobilité internationale

Accéder au site : [www.onisep.fr/bordeaux](http://www.onisep.fr/bordeaux)

### PUBLICATIONS DE LA RÉGION

#### GUIDES D'ORIENTATION



- L'entrée en 6e, rentrée 2015
- Guide Après la 3e, rentrée 2016
- Guide Après la 3e Segpa, rentrée 2016
- Mieux se connaître en 3e SEGPA, rentrée 2016
- Guide Après le CAP, rentrée 2016
- Guide Après la 2de, rentrée 2016
- Guide Après le bac, rentrée 2016
- Guide Après Bac -2 -3, rentrée 2016

#### GUIDES INFORMATEURS



L'apprentissage

#### PUBLICATIONS THÉMATIQUES



Olympiades des métiers 2016



Les infos plus de l'après bac



Statistiques post-bac



Dispositifs pédagogiques en collèges et lycées



Que faire après les bacs généraux et technologiques



Lettre d'information Aquil'info

### SE FORMER DANS MA RÉGION

#### FICHES DIPLÔMES RÉGIONALES



- Les CAP et CAPA
- Les Bac pro
- Les MC
- Les BP et BPA
- Les BTS et BTSa
- Les DUT
- Les licences professionnelles

#### FOCUS SUR UNE FILIÈRE



- Comment devenir Sapeur Pompier ?
- L'agriculture
- Apprendre la langue des signes française (LSF)
- Les diplômes du ministère des sports

#### CALENDRIER DES CONCOURS : SANTÉ, SOCIAL, PARAMÉDICAL



- Aide-soignant (IFAS)
- Ambulancier
- Audioprothésiste
- Auxiliaire de puériculture
- Infirmier (IFI)
- Orthophoniste
- Examen de niveau pour les non bacheliers
- Inscriptions dans les écoles du secteur social
- Les préparations aux concours d'entrée

## Écoles d'ostéopathie : agréments renouvelés

Le Collège ostéopathique du Pays basque (COPB) situé à Biarritz est agréé pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour dispenser une formation en ostéopathie.

L'établissement est autorisé à accueillir un nombre total, toutes promotions confondues, de 216 étudiants par année pour les années universitaires 2016-2017 et 2017-2018, puis de 288 étudiants pour les années universitaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, dont 65 étudiants pouvant être accueillis en provenance des établissements ayant perdu leur agrément pour la seule année 2016-2017.

Décision n° 2016-03 du 3 mars 2016 - JO du 10 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032174151&dateTexte=&categorieLien=id>

L'Institut d'ostéopathie de Bordeaux (IOB) est agréé pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour dispenser une formation en ostéopathie.

L'établissement est autorisé à accueillir un nombre total, toutes promotions confondues, de 125 étudiants au maximum par année de formation, dont 24 étudiants pouvant être accueillis en provenance des établissements ayant perdu leur agrément pour la seule l'année 2016-2017.

Décision n° 2016-06 du 3 mars 2016 - JO du 10 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032174175&dateTexte=&categorieLien=id>

### REPÈRES

## L'apprentissage au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les centres de formation d'apprentis accueillent 405 900 apprentis, soit une baisse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, la baisse des entrées en apprentissage est moins marquée en 2014 qu'en 2013. Dans l'enseignement secondaire, le CAP est le diplôme qui recense le plus d'élèves apprentis et dans le supérieur, il s'agit du BTS. L'âge moyen des apprentis continue d'augmenter ; il atteignait 19,4 ans fin 2014.



Note d'information n°4, février 2016

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

<http://www.education.gouv.fr/cid54794/l-ap-prentissage-au-31-decembre-2014.html>

## Études de kiné : guide d'information pour les lycéens

La fédération nationale des étudiants en kinésithérapie (FNEK) publie un kit d'aide à l'orientation à l'intention des lycéens qui souhaitent s'orienter vers cette filière d'étude. Dans le contexte de la réforme des études de kiné, ce guide détaille les différentes voies d'accès aux Instituts de formation de masseur-kinésithérapeute (IFMK) : Paces, L1 Staps, L1 Sciences, concours PCB. Il aborde également les cas particuliers comme celui des sportifs de haut niveau qui souhaitent préparer le diplôme d'État, les étudiants déficients visuels (4 instituts leur sont dédiés) ainsi que les admissions dérogatoires. Enfin, vous retrouverez la liste des 43 IFMK et leurs spécificités : statut, type de sélection, nombre de places, frais de scolarité.



Ce guide est mis à jour chaque année, vous pouvez le consulter et/ou le télécharger sur cette page :

<http://www.fnek.fr/node/432>

## AgrorIENTATION



Le site d'information de l'Apecita, AgrorIENTATION, dédié aux formations et aux métiers du secteur agricole s'offre une nouvelle présentation. C'est l'occasion de rappeler que ce portail spécialisé sur les métiers et diplômes de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement recense aussi bien les formations initiales ou apprentissage ou encore en formation continue. Le moteur de recherche permet d'identifier la formation la plus adaptée soit par centres d'intérêt, par métier ou par zone géographique. Les formations recensées vont du niveau CAP agricole au niveau Bac + 5, qu'elles soient diplômantes ou qualifiantes.

Le portail propose également des actualités, un calendrier des manifestations ainsi que la possibilité de s'abonner à une newsletter.

Consulter le site :

[www.agrororientation.com/](http://www.agrororientation.com/)

La lettre d'information de l'Onisep

Académie de Bordeaux

Tour de Sèze

3 terrasse Front du Médoc

BP 20016

33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :

Éric MORTELETTE

Rédacteur en chef :

Luc DIAZ

Chef de projet :

Caroline PEIGNIER

Rédaction : Tangi BOURLÈS,  
Dominique LAGRIFFOUL, Caroline PEIGNIER

PAO : Régis BOUGUEN

Relecture : Peggy BESSON

Dépot légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016

ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation et indication d'origine

# Quoi de neuf diplôme ?

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**Bac pro Systèmes numériques option A Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire, option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques et option C Réseaux informatiques et systèmes communicants**

Arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2016 - JO du 15 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/3/1/MENE1606239A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2019) ; remplace le Bac pro Systèmes électroniques numériques (dernière session d'examen en 2018)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 6 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604265A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Enveloppe du bâtiment : façades-étanchéité (dernière session d'examen en 2017)

**BTS Métiers de la chimie**

Arrêté du 8 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/8/MENS1603266A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Chimiste et le BTS Peintures, encres et adhésifs (dernière session d'examen en 2017)

**BTS Moteurs à combustion interne**

Arrêté du 8 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/8/MENS1603414A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen selon les nouvelles dispositions en 2018)

**BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières, option B véhicules de transport routier, option C motocycles**

Arrêté du 8 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/11/MENS1603265A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Après-vente automobile (dernière session d'examen en 2017)

**BTS Pilotage de procédés**

Arrêté du 11 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/11/MENS1603374A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Industries-papetières (dernière session d'examen en 2017)

**BTS Conception des processus de réalisation de produits, option A : production unitaire, option B : production sérielle**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604004A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Études et réalisation d'outillages de mise en forme de matériaux et le BTS Industrialisation de produits mécaniques (dernière session d'examen en 2017)

**BTS Forge**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604060A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Mise en forme des matériaux par forgeage (dernière session d'examen en 2017)

## REPÈRES

**Diplôme national du brevet 2015 : à partir de 11/20 de moyenne au contrôle continu, la quasi-totalité des candidats réussit aussi l'examen**

En 2015, 86 % des candidats obtiennent le diplôme national du brevet (DNB), soit 1 point de plus qu'à la session précédente. Les notes obtenues tout au long de l'année, comptant pour un peu plus de la moitié dans la note moyenne finale, sont cohérentes avec les notes obtenues à l'examen. Ainsi, à partir de 11/20 de moyenne au contrôle continu, 99 % des candidats réussissent le brevet. Par contre, les épreuves finales du brevet constituent un enjeu pour les 18 % d'élèves qui ont entre 8 et 11/20 au contrôle continu.



Note d'information n°6, mars 2016

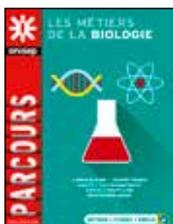
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

<http://www.education.gouv.fr/cid59753/diplome-national-du-brevet-2015-a-partir-de-11-20-de-moyenne-au-contrôle-continu-la-quasi-totalité-des-candidats-reussit-aussi-l-examen.html>

## ONISEP INFOS

**VIENT DE PARAÎTRE**

publication nationale



**Les métiers de la biologie**

Collection Parcours

Février 2016

144 pages

12 € (version papier)

8 € (version PDF)

Pour toute commande :

Tél. 05 40 54 71 41

## REPÈRES

## Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur de 2015 à 2024

Les flux d'entrée dans l'enseignement supérieur seraient légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier, sous l'effet d'une augmentation du nombre de bacheliers dans les séries générales.

À l'horizon 2024, le nombre de bacheliers augmenterait significativement par rapport à 2014, sous l'effet principalement du dynamisme démographique.

Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se prolongeaient, l'enseignement supérieur pourrait rassembler plus de 2,81 millions d'étudiants en 2024, soit 335 000 étudiants de plus qu'en 2014.

**Note d'information Enseignement supérieur & Recherche n°1, février 2016**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99313/projections-des-effectifs-dans-l-enseignement-superieur-pour-les-rentrees-de-2015-a-2024.html>



## ONISEP INFOS

**VIENT DE PARAÎTRE**  
publication nationale



**Les métiers du bâtiment et des travaux publics**

Collection Parcours  
Mars 2016  
168 pages  
12 € (version papier)  
8 € (version PDF)

Pour toute commande :  
Tél. 05 40 54 71 41

**BTS Fonderie**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604105A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen selon les nouvelles dispositions en 2018)

**BTS Conception des produits industriels**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604248A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen selon les nouvelles dispositions en 2018)

**BTS Géomètre-topographe et de la modélisation numérique**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604338A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Géomètre-topographe (dernière session d'examen en 2017)

**BTS Contrôle industriel et régulation automatique**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604381A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen selon les nouvelles dispositions en 2018)

**BTS Études et réalisation d'agencement**

Arrêté du 16 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/16/MENS1604472A/jo/texte>

Définition et conditions de délivrance (1<sup>re</sup> session d'examen en 2018) ; remplace le BTS Agencement de l'environnement architectural (dernière session d'examen en 2017)

**Diplômes d'ingénieur**

Arrêté du 19 février 2016 - JO du 11 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/19/MENS1526349A/jo/texte>

Liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

**École supérieure de de design des Landes (ESDL)**

Arrêté du 9 mars 2016 - JO du 17 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/3/9/EINI1602833A/jo/texte>

Approbation des statuts de l'établissement d'enseignement supérieur consulaire  
École supérieure de design des Landes

## AUTRES

**Mise en œuvre du programme des cadet-te-s de la sécurité civile au sein des établissements scolaires**

Circulaire n° 2016-017 du 8 décembre 2015 - BOEN n°9 du 3 mars 2016

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=99201](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99201)

**Bourses nationales de collège et bourses nationales d'études du second degré de lycée**

Décret n° 2016-328 du 16 mars 2016 - JO du 19 mars 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/3/16/2016-328/jo/texte>

Simplification du dispositif des bourses nationales d'études du second degré de lycée et harmonisation avec les bourses nationales d'études de collège

Source : JO, BOEN et BOESR du 23 février au 20 mars 2016

## La nouvelle liste des métiers d'art

### REPÈRES

#### Filles et garçons sur le chemin de l'égalité 2016

Les données statistiques recensées dans cette nouvelle édition 2016 montrent que :

- les garçons réussissent toujours moins bien que les filles à l'école. Ils ont plus souvent des difficultés en lecture et poursuivent moins souvent des études longues : 17 % des garçons sortent de formation initiale sans diplôme, contre 12 % des filles.
- Les filles obtiennent plus souvent le baccalauréat et plus souvent avec une mention « bien » ou « très bien », notamment en série S.
- À diplôme équivalent, les filles s'insèrent moins bien dans l'emploi que les garçons.
- Les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique, mais optent moins souvent pour les filières scientifiques : bien qu'en augmentation, la part des filles en terminales scientifiques (S, STI2D et STL) atteint à peine 42 % en 2014. Dans l'enseignement professionnel, les filles sont quasiment absentes des spécialités de la production (14 %).
- Les femmes sont nettement plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur ; elles demeurent très minoritaires parmi les ingénieurs (29 %) et les docteurs en sciences (39 %).

Consulter la nouvelle édition « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité »

<http://www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html>



Prévue par la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, puis fixée par arrêté en date du 24 décembre 2015 et publiée au Journal Officiel le 31 janvier 2016, la nouvelle liste des métiers d'art a fait l'objet d'un travail conjoint entre les services du ministère de la Culture et de la Communication et du Secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.

Établie dans le cadre d'un véritable travail de concertation entre tous les acteurs concernés, la nouvelle liste des métiers d'art est plus en phase avec la réalité économique des métiers d'art tout en tenant compte de leurs évolutions.

#### Nouvelle définition du métier d'art

« Relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique. » (cf. article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014)

#### 198 métiers pour 16 domaines

La nouvelle liste compte **198 métiers** et **83 spécialités**, soit **281 activités** recensées au total. Elle s'enrichit donc de 39 métiers et 39 spécialités par rapport à la liste de 2003.

Certains métiers, qui n'étaient plus en adéquation avec la nouvelle définition d'un métier d'art ont été supprimés de la liste. D'autres, aux intitulés trop génériques, ont été requalifiés par des intitulés plus précis.

L'organisation de la liste refondée regroupe les métiers par domaine, 16 au total, dans une logique de filières économiques afin de les relier à leurs univers de marchés.

#### En savoir +

##### Liste des métiers d'art 2016

<http://www.institut-metiersdart.org/sites/all/files/imce/liste-des-metiers-d-art-2016.pdf>

##### Arrêté du 24 décembre 2015 - JO du 31 janvier 2016

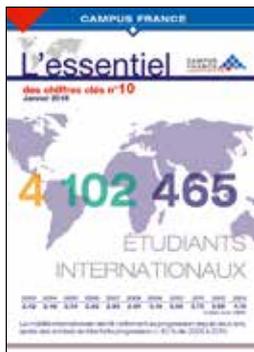
[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=2B60DE12F7451D3DA005A81A6B711DC7.tpdila18v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000031941949&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000031940875](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=2B60DE12F7451D3DA005A81A6B711DC7.tpdila18v_3?cidTexte=JORFTEXT000031941949&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000031940875)

##### Institut des métiers d'art

<http://www.institut-metiersdart.org/actualites/infos-pro/publication-de-la-nouvelle-liste-des-metiers-d-art>

### EUROPE / INTERNATIONAL

## Chiffres clés de la mobilité internationale



Campus France a publié les statistiques de la mobilité internationale des étudiants.

Pour l'année 2014-2015, 298 902 étudiants étrangers (mobilité entrante) ont choisi la France pour suivre leurs études, ce qui en fait le 3<sup>e</sup> pays d'accueil derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

Selon le pays d'origine des étudiants venant étudier en France, le Maroc est le plus représenté (11,8 %), suivi de la Chine (9,9 %), de l'Algérie (7,1 %), de la Tunisie (3,9 %) et de l'Italie (3,5 %).

Les cinq académies qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants étrangers sont respectivement Paris, Versailles, Lyon, Créteil et Toulouse. L'académie de Bordeaux se situe en 11<sup>e</sup> position avec 10 740 étudiants étrangers (3,6 %), ce qui représente 9,1 % des effectifs étudiants de l'académie.



## REPÈRES

## Un tiers des étudiants a suivi un stage en 2013-2014

Cette note présente les principaux résultats de l'enquête sur les stages dans l'enseignement supérieur en fonction du cursus de l'étudiant pour l'année 2013-2014. Tout cursus confondu (IEP, ingénieur, DUT, master, licence et licence professionnelle), 34 % des étudiants enquêtés ont effectué un stage. C'est en licence professionnelle, en école d'ingénieur et en DUT que l'on retrouve une plus grande proportion d'étudiants ayant fait un stage.



Consulter la Note Flash n° 7 - Décembre 2015 : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>

Les étudiants en mobilité en France suivent majoritairement leurs études à l'université pour 73,1 % d'entre eux. Tous niveaux confondus (licence, master et doctorat), ils sont inscrits dans les disciplines langues, lettres et sciences humaines (31,82 %), sciences, staps (28,26 %), sciences économiques, AES (20,26 %), droit, sciences politiques (11,89 %), médecine, pharmacie, dentaire (7,78 %).

En 2013-2014, 58 022 étudiants étrangers étaient en mobilité dans les grandes écoles : 27 880 en écoles d'ingénieur et 29 190 en écoles de management. La mobilité entrante dans les grandes écoles connaît une forte croissance entre 2011-2012 et 2013-2014 avec une hausse 20,8 % du nombre d'étudiants étrangers.

### En savoir + :

L'essentiel des chiffres clés n°10 - Campus France - Janvier 2016

<http://www.campusfrance.org/fr/actualite/lessentiel-des-chiffres-cl%C3%A9s>

Enquête Mobilité 2015 de la Conférence des grandes écoles (CGE)

<http://www.cge.asso.fr/document/liste/263/mobilite>

**À noter :** La nouvelle délégation régionale Campus France Bordeaux a été inaugurée le 15 mars dernier dans les locaux de l'Université Bordeaux Montaigne.

## MIXITÉ ÉGALITÉ

# Nouvel espace Égalité Filles/garçons sur Onisep.fr



À l'occasion du 8 mars - journée internationale des droits des femmes - l'Onisep a mis ligne sur onisep.fr toute une série de ressources pour l'égalité filles/garçons :

**En page d'accueil, une nouvelle rubrique «Égalité»** fait son apparition. Destinée aux élèves et à leurs parents, elle propose un diaporama «8 femmes, 8 parcours de réussite». Un quiz est également proposé avec des questions qui invitent à mesurer les avancées de l'égalité dans la vie privée et professionnelle («Les garçons sont-ils meilleurs que les filles en

mathématiques ? Qu'est-ce qu'un maëuticien ? Depuis quand le masculin l'emporte-t-il sur le féminin dans la grammaire française ?»).

**Dans la rubrique dédiée aux équipes éducatives, un onglet «Égalité»** propose :

- un «**kit pédagogique égalité**» avec des textes de référence, un lexique, un calendrier des actions et concours, des données chiffrées sur la répartition filles/garçons dans les filières d'études et les secteurs professionnels.

- **9 séquences pédagogiques** en lien avec le parcours Avenir. «Les filles préfèrent les lettres», «Les femmes sont plus minutieuses», «Il existe des métiers pour les hommes et des métiers pour les femmes»... Partant de ces idées reçues, les séquences traitent du rôle et des activités assignés aux personnes selon leur sexe, de la mixité des métiers, du lien fait entre le genre et le prestige des métiers, de la répartition des femmes et des hommes dans les secteurs du BTP, de la santé, du social, de l'orientation des filles et des garçons...

Il s'agit d'amener les élèves à comprendre les origines des stéréotypes, à modifier leurs représentations pour une meilleure construction de leur parcours de formation et de leur projet professionnel.

Ces séquences pédagogiques sont également accessibles sur Eduscol (rubrique Égalité filles-garçons, fiche d'animation).

**Consulter la rubrique Égalité Filles-Garçons :**

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique>

## ONISEP INFOS

### VIENT DE PARAÎTRE

publication nationale



**Atlas de la formation initiale en France**

Edition 2016  
CD-ROM  
85 €

## Plateforme en ligne pour lutter contre l'illettrisme

L'Ancli (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) et le Fpspp (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels) avec le soutien de l'agence Erasmus+, lancent une formation digitale gratuite pour lutter contre l'illettrisme. L'objectif de cette plateforme est de sensibiliser aux enjeux de cette problématique, de favoriser le repérage et l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme. On estime que 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans et ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit 2 500 000 personnes en métropole.



Intuitive et interactive, la plateforme en ligne propose un accès à deux modules :

- Illettrisme, notions de base s'adresse à tous ceux qui occupent des fonctions d'accueil (agents de mairie, de préfecture, des caisses d'allocations familiales ...) susceptibles de rencontrer des personnes en difficulté avec les savoirs de base. La durée de cette formation est estimée à ¼ d'heure.
- Illettrisme, formation approfondie à destination plus particulièrement des personnes chargées de l'orientation et de l'évolution professionnelle (conseillers en évolution professionnelle des Fongecif, Pôle emploi, Missions locales, ...). La durée est estimée à 1 heure.

**Accéder à la plateforme « Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base » :**

<http://www.ancli-elearning.com/>

### ONISEP INFOS

#### VIENT DE PARAÎTRE publication régionale



**Après la 2<sup>e</sup> générale et technologique**  
Rentrée 2016  
Académie de Bordeaux  
32 pages

Ce guide est disponible uniquement en téléchargement sur :  
<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guide-Apres-la-2de-rentree-2016>



**Un CAP pour un métier : après la 3<sup>e</sup> SEGPA**  
Rentrée 2016  
Académie de Bordeaux  
32 pages

Ce guide est en cours de diffusion dans les établissements scolaires et en téléchargement sur :  
<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guide-Apres-la-3e-Segpa-rentree-2016>



**Après le CAP**  
Rentrée 2016  
Académie de Bordeaux  
32 pages

Ce guide est en cours de diffusion dans les établissements scolaires et en téléchargement sur :  
<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guide-Apres-le-CAP-rentree-2016>



**Pour compléter la brochure « Un CAP pour un métier », nous vous proposons le document « Mieux se connaître ».**

Cette fiche, grâce à l'accompagnement apporté par le/la professeur-e principal-e ou le/la conseiller-ère d'orientation psychologue, vise à aider les élèves dans leur choix de filière et d'établissement.

<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guides-d-orientation/Mieux-se-connaître-en-3e-SEGPA-rentree-2016>

Pour toute commande :  
Tél. 05 40 54 71 41



# Les formations et diplômes du secourisme

**Dans la vie quotidienne, un accident peut survenir n'importe où et à n'importe quel moment. Pour réagir rapidement et correctement, mieux vaut apprendre les gestes qui sauvent.**

## SOMMAIRE

- 1. Les formations ..... 8
- 2. Les organismes ..... 9
- 3. Pour en savoir plus ..... 10

## 1. LES FORMATIONS

### LE PSC 1, FORMATION POUR LE GRAND PUBLIC

La formation PSC 1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments des premiers secours.

Elle ne nécessite aucune connaissance particulière et il n'y a pas de limite d'âge pour y participer (à partir de 10 ans, généralement 12-13 ans).

Elle est vivement recommandée pour exercer certaines activités professionnelles comme l'aide à domicile, la petite enfance ou encore l'animation socioculturelle et peut être obligatoire pour accéder à des concours, notamment celui de professeur des écoles.

Elle dure environ 10 heures et son prix, variable d'un organisme à l'autre, se situe entre 40 et 90 €.

Cette formation est essentiellement pratique, tout est fondé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours au cours de mises en situation.

Le programme de 8 modules concerne :

- la protection
- l'alerte
- l'étouffement
- les saignements
- l'inconscience
- l'arrêt cardiaque et la défibrillation
- les malaises
- les autres traumatismes (plaies, brûlures, atteinte des os et des articulations...)

L'évaluation se fait tout au long de la formation. Elle donne lieu à la délivrance du Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile. Ce certificat est valable à vie. Il n'est pas obligatoire de suivre régulièrement une formation continue. Mais c'est quand même recommandé, une fois tous les deux ou trois ans, pour se rafraîchir la mémoire.

### LE PSE 1 ET LE PSE 2, FORMATIONS DE PREMIER SECOURS EN ÉQUIPE

La formation PSE 1 (Premiers secours en équipe de niveau 1) permet de devenir secouriste. C'est le premier échelon de formation et de qualification de secouristes bénévoles.

Au cours de cette formation, on apprend notamment à faire face à des victimes s'étouffant, inconscientes, hémorragiques, brûlées ou traumatisées et à mettre en œuvre le matériel d'oxygénothérapie, les défibrillateurs, les colliers cervicaux...

La formation PSE 2 (Premiers secours en équipe de niveau 2) s'inscrit dans la continuité du PSE 1. Elle permet d'obtenir la compétence d'équipier secouriste et a pour but l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge d'une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe de secours constituée (poste de secours ou dispositif de secours d'urgence).

Le programme de la formation porte sur la consolidation du travail en équipe, la maîtrise du matériel et des différentes techniques de transport, d'immobilisation, de retournement... Il s'agit d'utiliser le matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée et de préserver l'intégrité physique des victimes en attendant le relais.

Chacune de ces formations dure 35 heures environ. Il faut avoir 16 ans minimum pour y participer.

Pour le PSE 1, aucun pré-requis n'est exigé, par contre pour préparer le PSE 2, il faut avoir validé le PSE 1.

L'évaluation se fait tout au long de la formation.

Les titulaires du PSE1 et du PSE2 doivent suivre une formation continue chaque année.



## AUTRES FORMATIONS :

### SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

Le CCST (Certificat de sauveteur secouriste du travail) est l'équivalent du PSC 1, mais il est réservé aux entreprises.

Le contenu est identique, mais un module est réservé aux risques spécifiques liés à l'activité professionnelle de l'entreprise d'origine des stagiaires.

La formation a une durée minimale de 12 heures. Tous les 2 ans une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire. Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures.

Les salariés intéressés par cette formation doivent s'adresser à leur entreprise.

#### En savoir plus :

[www.inrs.fr/services/formation/publics/sauveteur-secouriste.html](http://www.inrs.fr/services/formation/publics/sauveteur-secouriste.html)

### LE BREVET DE SURVEILLANT DE BAINNADE (BSB) ET LE BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (BNSSA)

Le BSB est le diplôme minimum exigé pour la surveillance des baignades des enfants en accueils de loisirs sans hébergement ou en centres de vacances. Le BSB n'est pas un brevet d'état mais une attestation délivrée par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) qui garantit un premier niveau de sauvetage.

Le BNSSA est la formation nécessaire à toutes les activités de sauvetage aquatique : surveillance de plages ou piscines, sauvetage en mer. C'est aussi une étape obligatoire pour ceux qui veulent enseigner la natation et passer le BPJEPS Activités aquatiques et de la natation.

#### En savoir plus

Fiche CIJA 2.483 : Éducateur sportif

## 2. LES ORGANISMES

Contactez directement les organismes ci-dessous, pour avoir le détail de leurs formations. Ils vous indiqueront également les lieux de formation les plus proches de chez vous.

N'hésitez pas, non plus, à consulter leurs sites qui sont bien renseignés.

### DORDOGNE

#### BERGERAC 24100

##### Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois - SASB 24

Piscine municipale de Picquecailloux  
Tél : 06 09 01 55 85 - 06 28 28 56 75

<http://sasb24.e-monsite.com>

#### COULOUNIEIX CHAMIERES 24660

##### Centre départemental de formation Dordogne - Fédération nationale des métiers de la natation et du sport

M. Alain Bevilacqua - impasse de Sarailler  
Tél : 06 61 51 72 35

[cdf24fnmns@gmail.com](mailto:cdf24fnmns@gmail.com)

[www.fnmns24.wifeo.com](http://www.fnmns24.wifeo.com)

#### LEMBRAS 24100

##### Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Dordogne

13 chemin des Gironnets

Tél : 06 08 87 32 63

[philippjjean-marc@sdis24.fr](mailto:philippjjean-marc@sdis24.fr)

#### MARSAC-SUR-L'ISLE 24430

##### Croix Rouge Française - Délégation Départementale de la Dordogne

19 rue de la Prairie

Tél : 0 820 25 00 20

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr) - [www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1](http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1)

### PÉRIGUEUX 24000

#### Centre De Secours Principal De Périgueux - SDIS 24

2 boulevard Lakanal  
Tél : 05 53 45 44 70

#### Comité Départemental UFOLEP Dordogne

82 avenue Georges Pompidou  
BP 80010

24001 Périgueux Cedex

Tél : 05 53 02 44 15

[ufolep@laligue24.org](mailto:ufolep@laligue24.org)

[www.ufolep.laligue24.org](http://www.ufolep.laligue24.org)

#### Protection civile de la Dordogne ADPC 24

Préfecture de la Dordogne  
Courrier : M. Levoux - lot La Tuillère  
24160 Excideuil

Tél : 05 53 62 45 51 - 06 88 96 78 56

(M. Jean François Lonzi)

[www.adpc24.fr](http://www.adpc24.fr)

#### SARLIAC-SUR-L'ISLE 24420

##### Union Nationale des Associations de Secouristes Sauveteurs Dordogne / Lot-et-Garonne - UNASS

M. Jean-Pierre Bernardie - chemin des Truffières - lieu-dit Cambes La Barge

Tél : 06 80 75 78 89

[Dordogne@secouristes.com](mailto:Dordogne@secouristes.com)

[www.unass.fr](http://www.unass.fr)

### GIRONDE

#### ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX 33370

##### Entente des Nageurs Sauveteurs Aquitains - ENSA

Piscine Cenon La Blancherie - boulevard Feydeau

Tél : 05 56 86 10 35

#### Union des Sauveteurs Gironde Rive Droite

Piscine Cenon La Blancherie - boulevard Feydeau

Tél : 06 16 11 75 93

[usgrd.asso@gmail.com](mailto:usgrd.asso@gmail.com)

[www.centreformationaquitaine-fnmns.fr](http://www.centreformationaquitaine-fnmns.fr)

#### AUDENGE 33980

##### Croix Blanche - Comité Départemental de Gironde

Domaine de Braou - 7 rue des Demoiselles

Tél : 06 07 90 35 05

[marguerite.didier@gmail.com](mailto:marguerite.didier@gmail.com)

[www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org)

Les formations PSC1 se font

principalement à Mérignac - MJC

Mérignac centre - 15 avenue Roland

Dorgelès - Tél : 06 85 93 80 06 (Redouane)

[croixblanche33@yahoo.fr](mailto:croixblanche33@yahoo.fr)

[www.croix-blanche.asso.fr](http://www.croix-blanche.asso.fr)



## LES ORGANISMES (SUITE)

### BÈGLES 33130

#### Les Sauveteurs Bèglais - Surfboat 33

16 rue Caillibaud  
Tél : 06 70 10 02 37 (M. Doimo) -  
06 23 56 92 80 (M. Philippeau)  
sauveteurbeglais@gmail.com  
[www.surfboat33.fr](http://www.surfboat33.fr)

### BORDEAUX 33000

#### Croix-Rouge Française - Délégation Départementale de Gironde

130, cours Alsace Lorraine  
Tél : 05 56 79 76 96  
dd33@croix-rouge.fr  
<http://33.croix-rouge.fr>  
[http://33.croix-rouge.fr/liste\\_formation.php3](http://33.croix-rouge.fr/liste_formation.php3)  
À Bordeaux, s'adresser à la  
Délégation locale  
50 rue Ferrère  
Tél : 05 56 52 34 85 (de 8h30 à 12h30)

#### Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde

56 cours du Maréchal Juin - Entrée 3 -  
N°37  
33081 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 99 81 68  
udsp33@gmail.com  
[www.udsp33.fr](http://www.udsp33.fr)

### BORDEAUX 33200

#### Protection Civile de la Gironde ADPC 33

14 rue Sainte Elisabeth  
Tél : 05 56 51 48 88 - 06 79 83 93 08  
gironde@protection-civile.org  
[www.protectioncivile33.fr](http://www.protectioncivile33.fr) - [www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org)

#### Union Nationale des Associations de Secouristes Sauveteurs Gironde - UNASS -

30 rue Virginia  
Tél : 05 56 42 03 83  
Gironde@secouristes.com  
[www.unass.fr](http://www.unass.fr)

#### Bordeaux Maritime Sauvetage Secourisme - BM2S

27 rue Charlevoix de Villers  
Tél : 06 12 75 41 10  
bdx2s@hotmail.fr  
[www.bm2s.fr](http://www.bm2s.fr)

### FLOIRAC 33270

#### Association pour la Promotion de la Natation et l'Enseignement du Sauvetage - APNES

55 rue des Vignes  
Tél : 06 12 76 85 50 (M. Fourcade)  
apnes.sauvetage@outlook.fr  
[www.apnes.fr](http://www.apnes.fr)

### LACANAU 33680

#### Sauvetage Côtier Lacanau

Mairie annexe - villa Plaisance  
Rue Jacquemin Perpère  
Accueil : Maison de la glisse - boulevard de la plage  
Tél : 06 68 92 64 96 - 06 83 37 70 28  
sauvetagecotier.lacanau@orange.fr  
[www.sauvetagecotier-lacanau.fr](http://www.sauvetagecotier-lacanau.fr)

### LE BOUSCAT 33110

#### Association des Premiers Secours de la Gironde - UDPS 33

14 rue Blanchard  
Tél : 05 56 08 52 22  
udps.33@wanadoo.fr  
[www.udps33.fr](http://www.udps33.fr)

### LE BOUSCAT 33110

#### US Le Bouscat Sauvetage

88 rue des Ecus  
Tél : 06 98 99 47 48 (M. Patrick Roscop)

### LEGE CAP FERRET 33950

#### Comité Français de Secourisme de la Gironde - CFS33

BP 18 - Le Bourg  
Tél : 06 62 72 37 44  
cfs33@live.fr  
[www.cfs33.fr](http://www.cfs33.fr)

### MARTILLAC 33650

#### Association Rescue Life Saving Formation

45 avenue du site de Montesquieu  
Tél : 06 11 37 42 47  
rlsformation@gmail.com

### VILLENAVE D'ORNON 33140

#### ALASCA V.O. Aquatique

Piscine olympique - Route de Léognan  
Tél : 06 23 46 00 35  
alasca-formation@outlook.fr

### LANDES

### ARSAGUE 40330

#### Union Départementale des Premiers Secours des Landes - UDPS 40

137 chemin de Puts  
Tél : 06 71 21 57 55 (Jérôme Thesmier, président)  
anps40@live.fr  
<http://premierssecours40.e-monsite.com>

### BISCAROSSE 40600

#### Biscarosse Olympique Sauvetage et Secourisme - BOSS

BP 7 - 40 601 Biscarosse Cedex  
Tél : 06 60 58 81 18  
bisca.oss@gmail.com  
[www.biscaboss.com](http://www.biscaboss.com)

### CAPBRETON 40130

#### Capbreton Sauvetage Côtier - CEFSSA 40

Pôle glisse - impasse de la Savane  
Tél : 06 71 32 58 50  
sauvetage.cotier.capbreton@gmail.com  
[www.cefssa40.com](http://www.cefssa40.com)

### LIT-ET-MIXE 40170

#### Lit-et-Mixe Sauvetage Côtier

Lotissement n° 12 La Sablière  
Tél : 06 65 72 93 43  
litetmixesauvetagecotier@gmail.com  
[www.litetmixesauvetagecotier.over-blog.com](http://www.litetmixesauvetagecotier.over-blog.com)

### MESSANGES 40660

#### Waiteuteu Messanges Sauvetage Côtier

Mairie  
Tél : 06 82 81 86 26 - 06 89 41 09 01 (président) - 06 64 03 82 03 (secrétaire)  
waiteuteumsc@hotmail.fr  
[http://waiteuteu.wix.com/sauvetage-messanges?fb\\_ref=Default](http://waiteuteu.wix.com/sauvetage-messanges?fb_ref=Default)

### MIMIZAN 40200

#### Mimizan Sauvetage et Secourisme

9 rue du Maine - Lotissement Plein Soleil  
Tél : 06 38 76 35 70  
mimizansauvetage@gmail.com  
[www.mimizansauvetage.com](http://www.mimizansauvetage.com)



## LES ORGANISMES (SUITE)

### MONT-DE-MARSAN 40000

#### Croix Rouge Française - Délégation Départementale des Landes

243 chemin de l'Évasion  
Tél : 05 58 51 98 80  
[www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1](http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1)

#### Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Landes - UDSP 40

Rond-point de Saint Avit - BP 42  
40001 Mont de Marsan Cedex  
Tél : 05 58 85 28 64  
sapeurspompiers.ud40@wanadoo.fr  
[www.pompiers40.org](http://www.pompiers40.org)

### SAINT-PIERRE-DU-MONT 40280

#### Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont Sauvetage et Secourisme - DSPM

Foyer des Dauphins - bassin couvert - rue de la Provence  
Tél : 05 58 75 76 20  
contact@lesdauphins40.org  
[www.lesdauphins40.org](http://www.lesdauphins40.org)

### SARRON 40800

#### Protection Civile des Landes ADPC 40

28 route nationale 134  
Tél : 06 78 16 83 79 (Francis Ledoux)  
landes@protection-civile.org  
[www.landes-protection-civile.org](http://www.landes-protection-civile.org)  
[www.landes-protection-civile.org/form1.html](http://www.landes-protection-civile.org/form1.html)  
[www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org)

### SEIGNOSSE 40510

#### Sud Ouest Secourisme Seignosse

143 impasse des Osmondes  
Tél : 06 61 75 88 18 (Stéphane Gueroue)  
sudouestsecourisme@gmail.com  
[www.sudouestsecourisme.com](http://www.sudouestsecourisme.com)

### SORE 40430

#### Sauvetage Secourisme Haute Lande - SSSL

559 Matha  
Tél : 05 58 07 61 69  
michel.pouey645@orange.fr

### SOUSTONS 40140

#### Comité Régional Aquitain de Surf

1 Avenue Fray  
Tél : 05 58 49 31 37  
info@surfingaquitaine.com  
[www.surfingaquitaine.com](http://www.surfingaquitaine.com)

### LOT-ET-GARONNE

### AGEN 47000

#### Croix Rouge Française - Délégation Départementale du Lot-et-Garonne

148 place Lamennais  
Tél : 05 53 66 12 94 (matin)  
dd47@croix.rouge.fr  
[www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1](http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1)

### BOE 47550

#### Protection Civile du Lot-et-Garonne - ADPC 47

22 avenue de Bigorre  
Tél : 05 53 87 59 24  
adpc47@orange.fr  
[www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org)

### FOULAYRONNES 47510

#### Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot-et-Garonne

8 Rue Marcel Pagnol  
Tél : 05 53 48 95 61  
udsp47@gmail.com

### SAUVETERRE SAINT DENIS 47220

#### Action Secours 47

Lieu-dit « Purée »  
Tél : 06 16 94 15 81  
actionsecours47@gmail.com  
[www.actionsecours47.fr](http://www.actionsecours47.fr)

### PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### ANGLLET 64600

#### Les Guides de Bain Anglois

Maison pour tous - rue Albert Le Barillier  
Tél : 06 26 88 82 15  
lemike2@free.fr  
[www.guidesdebainanglois.fr](http://www.guidesdebainanglois.fr)

### ARZACQ ARRAZIGUET 64106

#### Secouristes Bearnais

3 chemin du Centre d'accueil  
Tél : 07 81 04 43 08 (M. Quentin Gros)  
secouristesbearnais@gmail.com

### BIARRITZ 64200

#### Biarritz Sauvetage Côtier

Plage du Port Vieux  
Tél : 06 10 33 82 56 - 06 20 78 01 59  
biarritz.sauvetage.cotier@gmail.com  
formation.bsc@gmail.com  
[www.biarritz-sauvetage-cotier.net](http://www.biarritz-sauvetage-cotier.net)

### BIARRITZ 64200

#### Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques Section Pays Basque - ADPC 64

Villa Air et Soleil - parc Aguilera  
Tél : 05 59 42 05 30  
contact-paysbasque@adpc64.org ou  
formation-bayonne@adpc64.org  
[www.adpc64.org](http://www.adpc64.org)

### BILLÈRE 64140

#### Union Nationale des Associations de Secouristes Sauveteurs Landes / Pyrénées-Atlantiques - UNASS

14 rue des Mimosas  
Tél : 06 87 09 89 09 (M. Patrick Serre)  
pyreneesatlantiques@unass.fr -  
patrick.serre@yahoo.fr  
[www.unass.fr](http://www.unass.fr)

### ÇARO 64220

#### Union Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte - UDIOM 64

M. Laurent Dalet - Astabidea  
Tél : 06 82 49 86 26  
udiom64@ordredemaltefrance.org  
[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

### CAMBO-LES-BAINS 64250

#### Association des Moniteurs de Secourisme

Centre d'incendie et de secours  
Avenue d'Espagne  
Tél : 06 80 54 28 58

### GELOS 64110

#### Croix Blanche - Délégation Départementale des Pyrénées-Atlantiques

20 avenue de la République  
Tél : 05 59 06 06 24 - 06 52 58 09 09 (Mme Costes)  
info@croix-blanche64.org  
[www.croix-blanche64.org](http://www.croix-blanche64.org) - [www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org)

### HENDAYE 64700

#### Les Corsaires Hendaye Sauvetage Côtier

Centre nautique - Baie de Txingudi  
Tél : 06 84 31 76 68  
(Thomas Lampre, responsable secourisme)  
hendaye.sauvetage.cotier@orange.fr  
<http://hendaye-sauvetage-cotier.fr>

## LES ORGANISMES (SUITE)

### JURANÇON 64110

**Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques Section Bearn - ADPC 64**  
ZAC du Vert Galant  
Tél : 05 59 84 22 80  
contact-bearn@adpc64.org ou  
formation-pau@adpc64.org  
[www.adpc64.org](http://www.adpc64.org)

### PAU 64000

**Association Sportive des Nageurs Sauveteurs Palois - Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport**  
Melle Anna Courde - résidence Fuschias  
Bât JP Toulet - 100 avenue du Loup  
Tél : 06 11 53 29 69 (M. Philippe Delmas)  
asnsp64@gmail.com

### PAU 64000

**Croix Rouge Française - Délégation Départementale des Pyrénées-Atlantiques**  
55 avenue du Loup  
Tél : 05 59 27 74 30  
dd64@croix-rouge.fr  
<http://64.croix-rouge.fr>  
[http://64.croix-rouge.fr/liste\\_formation.php3](http://64.croix-rouge.fr/liste_formation.php3)

### PAU 64000

**UFOLEP 64**  
Résidence Boyrie - 17 rue de Boyrie  
Tél : 05 59 32 00 66  
ufolep64@ufolep-aquitaine.org  
[www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques](http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques)

### PAU 64000

**Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Atlantiques**  
33 avenue du Maréchal Leclerc -  
BP 1622 - 64016 Pau Cedex  
Tél : 0820 12 64 64 dire « union  
départementale »  
udsp64@sdis64.fr  
<http://udsp64.fr>

### SAINT-JEAN-DE-LUZ 64500

**Belharra Watermen Club**  
8 rue Hego Alde  
Tél : 06 72 95 88 09 (Julien Pere)  
info@belharrawatermenclub.net  
[www.belharrawatermenclub.net](http://www.belharrawatermenclub.net)

### SERRES CASTET 64121

**Comité Français de Secourisme des Pyrénées-Atlantiques - CFS64**  
983 rue de la vallée d'Ossau  
Tél : 05 59 27 55 67  
contact@cfs64.org  
[www.cfs64.org](http://www.cfs64.org)

### USTARITZ 64480

**Union Départementale des Premiers Secours des Pyrénées-Atlantiques - UDPS 64**  
Centre de secours - rue Alzabea  
Tél : 06 79 23 96 87

## 3. POUR EN SAVOIR PLUS

### À consulter :

Fiche Actuel CIDJ 5.412 : les formations et diplômes du secourisme

### Sur internet :

[www.secourisme-pratique.com](http://www.secourisme-pratique.com)  
[www.secourisme.info](http://www.secourisme.info)  
[www.anps.fr](http://www.anps.fr) : Association Nationale des Premiers Secours  
[www.ffss.fr](http://www.ffss.fr) : Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme  
[www.unass.fr](http://www.unass.fr) : Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs  
[www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org) : Protection Civile  
[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr) : Croix Rouge Française  
[www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org) : Fédération Française des Secouristes Croix Blanche  
[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) : Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers  
[www.snsn.org](http://www.snsn.org) : Société Nationale de Sauvetage en Mer



### Centre d'Information Europe Direct Aquitaine - CIJA

125 cours Alsace-Lorraine - 33000 BORDEAUX  
Tél. : 05 56 56 00 40 - [europedirectaquitaine@cija.net](mailto:europedirectaquitaine@cija.net)  
[www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net)  
[www.facebook.com/cija.europedirectaquitaine/](https://www.facebook.com/cija.europedirectaquitaine/)

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : [cpeignier@onisep.fr](mailto:cpeignier@onisep.fr)